A l'occasion de la **Journée mondiale de prévention du suicide**, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, installera ce **mardi 10 septembre**, l'**Observatoire national du suicide**.

Créé auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, l'Observatoire national du suicide réunit les représentants des sept ministères concernés*, des acteurs institutionnels (opérateurs de l'Etat et caisses d'assurance maladie), des parlementaires, ainsi que des chercheurs, des professionnels de santé de diverses disciplines, des personnalités qualifiées et des représentants d'associations.

L'Observatoire national du suicide a pour mission d'améliorer la connaissance des mécanismes conduisant aux suicides et de mieux coordonner et exploiter les différentes données existantes. Il devra également évaluer les politiques publiques de lutte contre le suicide, et produire des recommandations, particulièrement dans le champ de la prévention.

L'Observatoire se réunira deux fois par an. En parallèle, des groupes thématiques travailleront plus spécifiquement dans les domaines de la recherche et de la prévention.

L'Observatoire national du suicide établira un rapport annuel, qui s'attachera à établir chaque année un focus thématique.

* *Les sept ministères concernés sont : le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.*